

demander cette occupation. Sa Majesté, pour les contenter, n'a pas tardé après leurs plaintes, d'envoyer un Courier à *Petersbourg* pour y représenter qu'on n'auroit pas dû se livrer à ces démarches avant d'avoir obtenu son consentement & celui de la République: La crainte des Polonois d'être inquiétés par les Prussiens pour l'occupation de *Thorn* & d'*Elbing* & pour le passage des Russes par leur territoire, les a mis en agitation, d'autant plus que Mr. Benoît, Secrétaire d'Ambassade de la Cour de *Berlin* à *Varsovie*, a remis au Comte de *Błaniński*, Grand Général de l'Armée de la Couronne, un Rescrit de la part du Roi son Maître, portant en termes exprès « Qu'aussi-tôt que quelques troupes Russiennes dirigeroient leur route par la Pologne vers la Silesie, S. M. Prussienne se verroit obligée d'envoyer dans ce Royaume une Armée nombreuse, & de traiter hostilement la République, qui est jusqu'à présent son ancienne amie. »

C'est une menace à la Prussienne. Quoiqu'il en soit, dans des conférences, tenuës chez le Châtelain de *Cracovie* & chez le Grand Maréchal de la Couronne, il a été résolu de dresser un Manifeste à ce sujet, de le mouler sur deux autres qui ont été faits les deux fois que la même chose est arrivée sous le regne du Roi précédent, & d'insérer aussi ce troisième dans les Actes publics. Au reste, le Prince Charles fils du Roi s'est mis en chemin accompagné de plusieurs Seigneurs des principales Maisons de la République, que Sa Maj. Polonoise a chargés de quelques commissions particulières auprès de la Cour de Russie. Ce Prince arriva le 19. Mars à *Königsberg*, où il a été reçu au bruit